



**FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR  
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT**  
 263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex  
 Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

**La Poste : métiers SF**

**Montreuil, 11 mai 2021**



## **La seule consultation efficace, c'est l'action !**

De consultation en consultation, la résultante est toujours la même : toujours moins d'emplois, rien pour les salariés ou si peu, des conditions de travail qui s'aggravent, des organisations de travail qui mettent à mal vie professionnelle et vie privée, une qualité de services qui se dégrade... **Y EN A ASSEZ !**

### **Le 18 mai 2021, la CGT appelle le personnel à AGIR et à ARRETER le travail pour :**

Un plan stratégique qui répondent aux attentes et aux besoins des personnels toutes catégories, grades et statut confondus afin de pouvoir rendre un service public bancaire de qualité et accessible a tous en tout point du territoire

- L'humain doit être mis au centre de l'organisation du travail,
- Le maintien de tous les centres et de tous les NOD.

#### Organisation de Travail

- La ré-internalisation des activités sous traitées,
- L'arrêt des mutualisations, des transferts d'activité, de la parcellisation des tâches,
- L'ouverture de négociations sur le contenu et l'organisation du travail sur une base de 32h hebdomadaires avec les moyens en emploi, formation, salaire,
- Toutes les opérations liées à un compte doivent s'effectuer dans un même centre,
- Les organisations de travail doivent être respectueuses de la réglementation, des droits des usagers, des droits du personnel,
- Les cadres ne doivent pas être le relais des choix néfastes pour l'emploi, les conditions de travail et le service public postal. Ils ont toute légitimité à pouvoir intervenir dans les choix politiques et stratégiques, ainsi que dans les organisations de travail,
- Des services RH sur site pour une relation Humaine de proximité.
- L'arrêt des objectifs commerciaux inatteignables



#### Emploi

- Pour l'avenir des services et le bien être de tous, l'emploi des jeunes doit être une priorité, ce qui signifie un plan de transformation de CDD, intérimaires, apprentis... en CDI sans imposer de pré requis de niveau de diplôme, le remplacement de tous les départs et une politique ambitieuse de recrutement (a minima : 1 départ = 1 embauche).

#### Retraite

- Un départ à la retraite à taux plein à 60 ans et à 55 ans pour les métiers pénibles,
- Renouvellement du TPAS au-delà du 31.12.2022.

## Temps de travail

- Réduction du temps de travail à 32 h
- La renégociation des régimes de travail et des horaires de chacun (brigades 7h/19h30, vacation unique, mixte avec ou sans repos de cycle, horaires variables, temps partiel choisi y compris les périodes non travaillées...) car cela participe au bien être de tous dans un équilibre vie privée/vie professionnelle,
- Le samedi doit rester un jour travaillé exceptionnel, hors DHT, sur la base du volontariat compensé double,
- Le maintien du temps de pause minimum de 20 minutes,
- L'arrêt des pressions pour poser ses congés, ses libertés temps partiel, ses journées non travaillées, ses RCY.



## Télétravail :

- L'ouverture de négociations afin d'encadrer le télétravail en terme de temps (2 à 3 jours maxi de télétravail) , de prise en compte des frais (matériels, repas, fluides...), conditions de travail, de fourniture par l'entreprise de tout matériel adapté pour bien faire son travail, suivi managérial.

## Pouvoir d'achat

- Le travail doit être reconnu par des augmentations de salaire et 50 points d'indice pour les retraitables AFO et l'équivalent pour les retraitables ACO,
- La qualification doit être reconnue par un niveau ou un grade supplémentaire pour tous,
- Une prime exceptionnelle de 1 000 euros.
- Grade de base II 3 dans tous les métiers, III 1 pour les métiers d'expertises
- Le 13<sup>ème</sup> mois



## Respect des accords

- Promotions de tous les agents encore en classe 1 (Accord AMB2),
- Promotion de tous les agents de plus de 53 ans n'ayant eu aucune promotion (engagement de La Poste repris dans AMB3),
- L'ouverture de négociations pour un accord afin de compenser les désagréments des réorganisations soit par des indemnités (perte totale d'activité) soit par des primes (évolution substantielle de l'activité), et de véritables formations.

## Respect de la dignité humaine

- Pouvoir concilier vie privée et vie professionnelle,
- Arrêt de l'infantilisation et de la pression managériale
- Une véritable prise en compte de la santé au travail et du stress au travail. Respect des prérogatives des CHSCT (droit d'expertise, déclaration préalable ...),
- Respect du droit syndical et l'octroi de moyens matériels pour toutes les sections
- Pouvoir communiquer avec l'ensemble du personnel en télétravail sur les mails Pro.
- Respect des militants syndicaux dans le cadre d'un dialogue social loyal et des négociations,
- L'arrêt de toutes discriminations syndicales.

**Parce que nous avons tous besoin de vivre mieux et bien son travail, ainsi que sa vie privée**  
**Parce que le ras le bol n'a de cesse de grandir depuis toutes ces années et encore plus depuis la crise sanitaire**

**Le 18 mai 2021, toutes et tous en grève**

**Participons massivement aux rassemblements et manifestations !**  
**Ensemble exprimons notre mécontentement et nos revendications !**